

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
10 MARS 2022**

Le 10 mars 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Lydie BORDEAU, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, Mme Suzanne BRETON, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAULT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Boris BOISSET

Secrétaire : Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 février 2022

2. Affaires générales

- ♦ Mise à disposition d'un ordinateur pour la bibliothèque par la Direction Lecture Publique : Dans le cadre de la convention signée avec la DLP, le conseil municipal donne son accord par 19 voix pour, pour la mise à disposition du public d'un ordinateur.
- ♦ Liste préparatoire du jury d'assises 2023 : tirage au sort de trois noms sur la liste électorale
- ♦ Participation citoyenne : le but de cette action est d'impliquer les acteurs locaux (mairie et administrés) dans une veille sécuritaire de proximité. Bilan de la réunion du 9 mars à Suèvres : 20 personnes présentes.

3. Finances

- ♦ Subventions 2022 :

ARTICLES	BENEFICIAIRES	VOTE
657362	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SUEVRES	8 000,00 €
	<b>TOTAL de l'article 657362</b>	<b>8 000,00 €</b>
	<b>ASSOCIATIONS SODOBRIENNES</b>	
6574	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300,00 €
6574	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES SUEVRES/COUR SUR LOIRE	300,00 €
6574	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES MOULINS A EAU	250,00 €
6574	ASSOCIATION SODOBRIENNE PIANISSIMO	300,00 €
6574	ASSOCIATION SPORTIVE SUEVRES	1 800,00 €
6574	ASSOCIATION VAL DE LOIRE / POLOGNE	150,00 €
6574	BIBLIOTHEQUE et CULTURE	900,00 €
6574	CLUB DE VOILE DU VAL DE LOIRE	600,00 €
6574	FLEURIR MA RUE	250,00 €
6574	GYM DETENTE	160,00 €
6574	GYMNASTIQUE SODOBRIENNE (1 800 € + 200 € si projet)	2 000,00 €
6574	LA COMPAGNIE JEAN ET FAUSTIN	750,00 €
6574	RELAIS D'INFORMATIONS TOURISTIQUES SUEVRES/COUR SUR LOIRE	1 000,00 €
6574	TENNIS CLUB DE SUEVRES	500,00 €
6574	VELO CLUB SODOBRIEN	150,00 €
6574	VINEUIL SPORTS SUEVRES / TENNIS DE TABLE	100,00 €
	<b>SOUS TOTAL de l'article 6574</b>	<b>9 510,00 €</b>

<b>AUTRES</b>		
6574	ASS. CONCILIEURS DE JUSTICE DE LOIR ET CHER	50.00 €
6574	ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE	50.00 €
6574	CAMPUS DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (2 élèves)	100.00 €
6281	FONDATION DU PATRIMOINE	120.00 €
	LE SOUVENIR FRANÇAIS	20.00 €
<b>TOTAL de l'article 6574</b>		<b>340.00 €</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote pour l'année 2022 par :

- 17 voix pour et 2 abstentions, les subventions des associations sodobriennes
- 19 voix pour, pour les autres

#### 4. Ressources humaines

- ♦ Titularisation d'un agent communal à compter du 1er avril 2022 au grade d'adjoint administratif à temps non complet pour le service comptabilité.

♦

#### 5. Fêtes et cérémonies

- ♦ Choix de l'animateur pour le bal du 14 juillet : Le conseil municipal par 19 voix pour, décide de retenir la proposition de M. Nicolas LEROY « DJ NICOX 41 » pour un montant forfaitaire de 440 € TTC
- ♦ Concert du groupe « Red Daff » - signature du contrat : M. Roger Pierre FERREIRA, rappelle que dans le cadre de Festillésime, la programmation d'un spectacle « Mañana et l'Odyssée Melody » de l'association la Muz'attitude est programmé pour le 30 avril 2022. Afin de prolonger les festivités, il propose d'organiser un concert de rock avec le groupe « RED DAFF ». Coût de cette prestation : 500 € TTC. Le conseil municipal par 19 voix pour, donne son accord.

#### 6. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne : le conseil municipal décide de mettre en place avec l'aide de bénévoles, une collecte située au jeu de paume. Le presbytère avec l'accord du diocèse sera mis à disposition pour accueillir 6 personnes.
- ♦ Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022 – Tableaux des permanences

Suèvres, le 21 mars 2022  
Le Maire : Frédéric DEJENTE